



N° 056 /MCVT/SP-c

Cotonou, le **22 JAN 2024**

COMMUNIQUÉ

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable communique :

En raison du démarrage imminent des travaux physiques de réalisation des infrastructures prévues sur le périmètre des 80 hectares, situé entre Togbin et Adouanko, et faisant suite aux formalités légales de dédommagement des personnes affectées et au renvoi judiciaire à la prise de possession dudit périmètre, les personnes affectées qui occupent encore leurs terrains, physiquement ou matériellement, sont invitées à libérer impérativement les lieux dans un délai de quinze (15) jours, courant du **23 janvier au 06 février 2024**.

Passé ce délai, il sera procédé à la libération intégrale et sans nouveau préavis, des terrains concernés.

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable compte sur la collaboration de tous pour la libération intégrale du site dans le délai fixé.



José TONATO

Ministre du Cadre de Vie et des Transports
et du Développement Durable